



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 27 MARS 2023 - N° 1253 - 53° ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Référendum !

Le référendum d'initiative partagée (RIP) est une étrange procédure-barrage qui exige, pour aboutir, le franchissement de nombreux obstacles juridiques.

Le Conseil constitutionnel a rejeté dix projets référendaires de ce type mais il avait accepté celui qui portait sur la privatisation d'Aéroports de Paris. La campagne, lancée à la suite d'une initiative de Coralie Delaume et de David Cayla, avait permis de recueillir plus d'un million de signatures qui avaient pesé lourd dans l'abandon du projet de privatisation.

Il nous faut cette année repartir en campagne. Le 16 mars, après le recours à l'article 49.3, *Marianne* a lancé un appel à la tenue d'un référendum sur la réforme des retraites : « Pour éviter toute forme de violence, le président de la République devrait en appeler aux citoyens. S'il ne choisit pas cette unique option raisonnable, nous soutenons toutes les initiatives des députés et sénateurs visant à enclencher au plus vite la procédure pour lancer un référendum d'initiative partagée (RIP) et donner ainsi la parole aux citoyens après débat argumenté et délibération, ce qui est l'essence de la République ».

Telle est en effet la seule issue démocratique possible à la crise politique et sociale déclenchée par la volonté d'imposer une réforme des retraites rejetée par les trois quarts des citoyens. *Royaliste* et la Nouvelle Action royaliste relaient activement l'appel lancé par *Marianne*, que chacun peut signer sur le site de change.org.

L'oligarchie ne doit pas avoir le dernier mot !



WIKIPEDIA, PHOTO : EUROPEAN PARLIAMENT.

Emmanuel Macron est très intelligent mais il ne comprend pas la fonction présidentielle. Au lieu d'être un arbitre, un médiateur, un recours, il se comporte en chef de gouvernement autoritaire et en ministre polyvalent, qui brutalise le Parlement pour

imposer au pays une loi de régression sociale.

Emmanuel Macron connaît ses dossiers techniques mais il applique des recettes usées, que les classes moyennes et populaires rejettent massivement et en toute connaissance de cause puisqu'ils ont subi

tous les méfaits du néolibéralisme.

Aux citoyens qui lui résistent, il répond par le refus d'un référendum sur les retraites. C'est pourtant la seule issue démocratique possible.

L'éditorial de Bertrand Renouvin en page 16.

Réécrire les œuvres ?

Eh bien, non ! Il faut résister à l'offensive des nouveaux puritains qui veulent trafiquer les œuvres littéraires.

Au nom de la lutte contre le machisme et le racisme, les militants des nouvelles ligues de vertu veulent corriger les œuvres d'auteurs mondialement connus. Par exemple Ian Fleming pour des propos tenus par James Bond, ou encore Roald Dahl qui ose parler aux enfants d'un gros, d'un fou ou d'une terrible femelle...

Ce que des fanatiques anglais et américains parviennent parfois à imposer, malgré de notables résistances, la plupart des éditeurs français le refusent. Ils ont le droit pour eux et méritent un vibrant soutien, ainsi que les héritiers des auteurs disparus. L'article d'Indiana Sullivan en page 2.

Dans ce numéro :

Page 4 : L'Union européenne et les forêts françaises.

Page 5 : L'IFCCE à Bordeaux.

Page 7 : Sahel à l'américaine.

Page 12 : Philippe le Bel, le roi des fondations.

Page 14 : Joseph de Goislard de Monsabert (II).

Page 16 : Éditorial – L'homme qui ne comprend rien.

Comment résister à la censure woke ?

À l'offensive des nouveaux puritains et autres *sensitivity readers*, contre la littérature la mieux établies, il est possible d'opposer une résistance salutaire et organisée pour défendre le droit à la vraie culture et à la liberté d'expression.

James Bond? Trop macho et raciste. C'est pourquoi Ian Fleming Publications a annoncé en février que les ouvrages réédités subiraient des suppressions de termes jugés offensants pour certaines ethnies ou pour les femmes. Par exemple, dans *Vivre et laisser mourir*, James Bond se rend dans une boîte de strip-tease à Harlem et décrit les spectateurs noirs en train de « *haleter et grogner comme des porcs* ». Dans la nouvelle version anglaise, on lira que le héros « *sent une tension électrique dans la pièce* ».

Quant à Miss Trunchbull, la directrice d'école dans *Matilda*, de Roald Dahl, elle n'est plus « *une terrible femelle* », mais une « *terrible femme* » dans la dernière édition de Puffin Books (branche jeunesse de Penguin Random House). Tous les autres ouvrages de l'écrivain britannique ont connu des modifications, les termes « *gros* » ou « *fou* » étant effacés. En notice de chaque ouvrage, il est écrit que le texte est « *révisé régulièrement [...] pour nous assurer qu'il puisse être apprécié par tous* ».

Indignation générale. – Ces deux cas sont les exemples les plus édifiants de réécriture d'œuvres. Une censure jugée à juste titre « *absurde* » par l'écrivain Salman Rushdie et qui a d'ailleurs entraîné un vaste mouvement de gronde sur les réseaux sociaux. Tant et si bien que, le 24 février, Puffin a finalement annoncé qu'il allait aussi rééditer des classiques de Roald Dahl dans leur version originale, en plus de la nouvelle version expurgée de 2022. Cette indignation générale, à laquelle se sont jointes certaines personnalités connues – comme Camilla Parker Bowles qui a critiqué ceux qui « *imposent des limites à l'imagination* » des écrivains –, montre que les maisons d'édition sont capables, quand elles sont acculées, d'opter pour le bon sens de tous plutôt que pour l'idéologie de



Dans *Fahrenheit 451* de François Truffaut (1966), on brûle les livres et on interdit la lecture. Le wokisme en rêve aujourd'hui.

quelques-uns. Officiellement, Puffin a assuré « *avoir écouté le débat* ». Officieusement, la maison a pris conscience que ces réécritures pouvaient être lourdes en termes financiers. En effet, d'après une étude YouGov parue mi-mars, Roald Dahl est l'auteur le plus populaire en Angleterre. Et une enquête en ligne proposée aux instituteurs en mars et mise en lumière par la BBC révèle qu'il est l'écrivain préféré des enseignants de primaire. Il ne semble donc pas exagéré de dire que l'opinion publique peut peser sur des choix éditoriaux.

La résistance des maisons d'édition. – Il existe aussi

d'autres moyens judicieux de contrecarrer les tentatives de réécrire des œuvres. D'abord, on peut compter sur la lucidité de certaines maisons d'édition qui sont prêtes à résister aux politiques de culpabilisation et aux procès en racisme et machisme de la part de militants. Interrogée par *ActuaLitté*, Hedwige Pasquet, la présidente de Gallimard Jeunesse, dont la filiale Folio Junior publie les traductions des textes de Roald Dahl, a assumé sa totale opposition à ces modifications. « *Nos traducteurs respectent l'esprit et l'œuvre des auteurs, autrices qu'ils traduisent. Jean-François Ménard a traduit Le Bon Gros Géant et retransmis l'imaginaire, l'hu-*

mour, l'ironie et l'esprit incisif de Roald Dahl », a-t-elle affirmé. Et de renchérir : « *S'il y avait quelque chose à faire, ce serait de contextualiser les textes, c'est-à-dire les restituer dans l'époque à laquelle ils ont été écrits.* »

Même son de cloche du côté de Jean Le Gall, directeur général des éditions Séguier, Cherche-Midi et Sonatine, qui se montre hostile à la pratique : « *La littérature s'en trouve prise dans un étau. D'un côté, les supposées déviations sont chassées des textes classiques ; de l'autre, la littérature contemporaine est produite à condition d'être irréprochable au regard de l'hygiène morale.* »

Sur le mur de Jean Chouan

POUR MACRON, LA STARTUP FRANCE EST UN TREMPIN D'OÙ IL POURRA SAUTER VERS UNE POSITION MONDIALE PLUS À LA MESURE DE SES TALENTS.



IL Y A BIEN SÛR QUELQUES CONDITIONS : PRIVATISER LE PAYS, BRADER SON INDUSTRIE, S'ALIGNER SUR LE BOSS, VIRER LA SÉCU ET LES RETRAITES, ETC. Bref, « *NOTHING SERIOUS* ».



MAIS LES FRANÇAIS NE VEULENT RIEN COMPRENDRE ET S'Y OPPOSENT. MACRON L'A DIT : « *CE SONT DES IMBÉCILES !* »



D'AILLEURS ILS ONT VOTÉ POUR LUI !



Le rôle des ayants droit. – Enfin, les derniers acteurs susceptibles de protéger les œuvres originelles sont ceux qui en détiennent les droits d'auteur. En France, selon les articles L121-1 et L121-5 du code de la propriété intellectuelle, l'auteur « jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre ». Droit qu'il peut transmettre à ses héritiers. Mais ces derniers ne sont pas autorisés à dénaturer l'œuvre dont ils sont dépositaires.

Ainsi, un metteur en scène qui avait reçu les droits de Samuel Beckett avait été désavoué par le tribunal de grande instance de Paris en octobre 1992, après avoir choisi des interprètes féminines pour la pièce *En attendant Godot* alors que l'auteur avait décidé que ladite pièce serait exclusivement composée d'hommes.

Plus récemment, Anne Goscinny, qui est l'ayant-droit de son père, a pris position courageusement pour dénoncer les réécritures d'œuvres. Dans un entretien accordé au *Parisien* en février, elle estime que « les textes sont les reflets d'une époque et d'une réalité ». Elle assure aussi, au sujet du travail de son père : « *Moi vivante, on n'y touchera pas une virgule* », tout en refusant que l'œuvre soit menacée par ce qu'elle nomme une « bande de farfelus ». ■

INDIANA SULLIVAN.

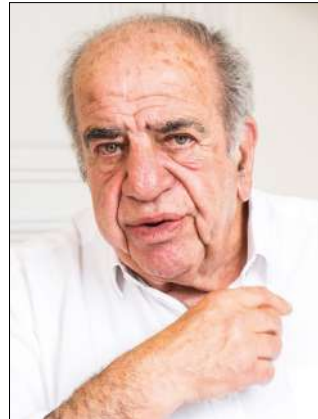
En mémoire de Roland Castro

La France a perdu, le 9 mars, un grand architecte et un fervent militant politique. Roland Castro voulait inscrire la civilisation urbaine dans une perspective régaliennne et démocratique.

Notre rencontre s'est faite sous l'égide de François Mitterrand, à Toulouse en 1988. Tout de suite, Roland m'a dit qu'il était, grâce à Jacques Lacan, attentif au pouvoir symbolique. Je savais que ce n'était pas une politesse.

Communiste dans sa jeunesse, exclu du Parti en 1965 et fondateur du mouvement Vive La Révolution après mai 1968, cet ancien mao-spontex avait gardé l'enthousiasme et la générosité de ses premiers engagements mais avec une réflexion profondément renouvelée.

Grâce au soutien de François Mitterrand, Roland avait lancé en 1983 la mission Banlieues 89 avec Michel Cantal-Dupart, Jean-Paul Dollé, Jean-Pierre Le Dantec, Hélène Bleskine... Il s'agissait d'éviter la ségrégation urbaine en transformant les banlieues en villes. En décembre 1990, *Royaliste* avait longuement rendu compte des Assises de Banlieues 89 auxquelles nous avions assisté. Au président de la République, Roland avait lancé que la France



Notre ami Roland Castro. Génial, passionné, courageux, fraternel!

souffrait d'un « déficit d'émotion : nous ne connaissons plus que les mots de l'économie pour dire l'essentiel : la vie des citoyens, leur souffrance et leur joie ».

Roland ne fut pas écouté. Victime de basses manœuvres, Banlieues 89 disparut et son équipe accueillit avec une fureur justifiée la nomination de Bernard Tapie comme ministre de la Ville. Roland continua de construire et publia plusieurs livres majeurs qu'il présenta aux Mercredis de la NAR et dont nous discutons quand j'allais le voir à son atelier d'urbanisme. Nous avons soutenu son projet du Grand Paris et participé côte à côte à maintes mani-

festations. Je le revois, place de la République, portant à nouveau les couleurs du Parti communiste, lors d'une manifestation contre les bombardements de l'Otan sur la République de Yougoslavie et nous avions essayé de l'aider lorsque, en 2007, il tenta une candidature à la présidentielle...

Adversaire des grands ensembles et de l'urbanisme conceptualisé par Le Corbusier – séparation des lieux de travail, de loisir, d'habitation, de circulation – Roland montrait comment relier construction et urbanisme, mélanger à nouveau les activités, développer la citoyenneté sans nier la nécessité de la décision. « *Il faut, nous disait-il, du régalienn dans le démocratique* ». C'est à cette condition qu'il est possible d'intégrer ; « *intégration de la mémoire historique à la mémoire présente ; du réel et du symbolique ; des projets sociaux et des nécessités économiques ; intégration des vœux des citoyens aux travaux de réhabilitation* », écrivions-nous.

Ceux qui auront à refaire une politique de la Ville prendront les livres de Roland Castro pour référence. Nous veillerons, cher Roland, à ce que nul ne les oublie. ■

BERTRAND RENOUVIN.

L'Écho du net

■ **49.3** – Le 20 mars, la motion de censure portée par le groupe centriste indépendant LIOT (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires) a été rejetée avec seulement neuf voix d'écart. Le projet de loi de réforme des retraites a donc été adopté en bloc et sans débat. Sur son blog (1), Descartes l'analyse sous deux angles.

Dans un premier temps, il considère que « le déroulement de la procédure est significatif parce qu'il montre à quel point notre démocratie est malade, non pas d'une constitution qui serait trop "verticale" et pas assez "participative", mais d'une classe politique qui a perdu toute cohérence idéologique et ne fonctionne qu'à la tactique. Cette forme d'organisation traduit une remise en cause fondamentale de l'élément qui fonde la pratique démocratique, à

savoir la souveraineté populaire. L'idée que le politique est là pour sauver le peuple de lui-même, et qu'il est donc légitime à imposer sa vision même contre la volonté populaire, au nom d'une vision du "bien" qui ne supporte aucune contestation, est devenue dominante. L'exemple le plus extrême est peut-être la volonté d'inscrire le "droit à l'avortement" dans la Constitution, proposition dont la justification est de protéger ce droit d'un éventuel retournement des citoyens. Autrement dit, on perçoit la Constitution non comme un instrument pour protéger les citoyens des excès du pouvoir, mais comme un moyen de limiter la possibilité du souverain de prendre les "mauvaises" décisions ».

Puis, dans une deuxième approche, il s'attache à souligner que « le problème n'est pas le 49.3. Au contraire : je pense que c'est là un mécanisme institutionnel magni-

fique, qu'il faut absolument préserver. Parce qu'il permet de mettre les élus publiquement devant leurs responsabilités. La pratique de la IV^e République avait montré comment les gouvernements, pourtant soutenus par une majorité lors de leur investiture, étaient réduits à l'impuissance par les coalitions de rencontre, souvent actionnées par des intérêts particuliers ou tactiques. La possibilité pour un gouvernement, sur une mesure qu'il estime essentielle à l'exécution de son programme, d'exiger des députés qu'ils se positionnent clairement en mettant son départ dans la balance va dans le sens d'une responsabilisation des élus, et cela est une bonne chose ».

Selon Descartes, il ne s'agit donc nullement « de refaire la Constitution : aucune constitution ne peut obliger le pouvoir à écouter le peuple. Le problème se situe dans la dégradation dans

tous les sens du terme de notre classe politique, avec une prédominance chaque fois plus grande de l'égo-politique. La politique est d'abord une question d'écoute, de « partir de ce que les gens ont dans la tête », comme disait l'un de mes maîtres. « *L'art du politique n'est pas tant d'élaborer un projet – c'est un terrain sur lequel les experts et les techniciens sont beaucoup mieux armés – que de gagner la confiance et l'adhésion à celui-ci. Le grand politique est celui qui est capable de faire accepter sa réforme, et non celui qui l'impose par la force des institutions et les arguties juridiques, quitte à faire des dégâts irréparables dans le tissu social* ». Bien d'accord.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1) <https://descartes-blog.fr/2023/03/20/censure-les-elus-au-pied-du-mur/>.

L'UE souhaite gérer les forêts françaises

Dans le *Figaro Vox* du 7 février, Antoine d'Amécourt, président de Fransylva (Fédération des syndicats de forestiers privés de France), alerte sur les interférences de l'UE dans la gestion des forêts.

Le 9 février se sont réunis à l'ambassade de Suède à Paris, les représentants des forêts française et suédoise afin d'alerter la Commission européenne sur « les risques d'une politique inadaptée aux réalités de ses forêts et de ses bénéfices pour la société ». La forêt couvre plus de 37 % du territoire de l'UE, la France se trouvant dans le classement de tête avec la Suède, la Finlande et l'Espagne. Antoine d'Amécourt s'inquiète de l'immixtion de l'UE dans la gestion des forêts, réservée jusqu'alors au droit souverain des nations.

La filière bois emploie 2,6 millions de personnes au sein de l'UE. D'un point de vue environnemental, la forêt est un « puits de carbone, berceau de biodiversité, régulateur de la température et des microclimats locaux, garant de la qualité et de la disponibilité des eaux, protecteur contre les aléas naturels ». Pourtant, certaines décisions de l'UE, à travers la proposition RED III (directive sur les énergies re-



La France vue par satellite. La forêt (vert foncé) couvre près du tiers du territoire métropolitain.

nouvelables), souhaite progressivement mettre un terme à l'exploitation du bois en tant qu'énergie renouvelable afin de réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

Autre enjeu de taille : l'UE souhaite imposer des mesures universelles de gestion forestière, notamment en matière d'essences, et Antoine d'Amécourt de rappeler : « C'est oublier la grande diversité de ses forêts ! Des divergences importantes existent d'une nation à l'autre et au sein même d'un pays. C'est le cas de la France, qui ne compte pas moins de quatre climats différents ».

L'UE souhaite aussi limiter les plantations d'essences dites « exotiques ». Pourtant, d'après le président de Fransylva, le choix d'importer des essences lointaines n'est pas forcément chose négative : « au contraire, cela peut signifier élargir l'aire de plantation d'une essence, désormais plus adaptée dans un milieu dont le climat a évolué. Un choix d'essence réfléchi est essentiel à l'adaptation de la forêt au changement climatique, dont elle est aussi la première victime ». Face à la vague d'incendies dans le sud-ouest de la France l'été dernier, il est clair que l'on

va devoir repenser la gestion forestière dans cette région. L'autre argument de l'UE pour une législation universelle est la lutte contre la déforestation, mais les forêts européennes ne sont pas concernées par ce problème. En effet, « la surface forestière de l'UE gagne sans cesse du terrain. Elle a d'ailleurs augmenté de près de 10 % entre 1990 et 2010 ».

En termes de gestion forestière, les nations européennes ont fait leurs preuves, notamment la France et la Suède, ce qui est le fruit d'une expérience séculaire adaptée à leurs propres territoires. Si l'UE souhaite intervenir, qu'elle laisse ses pays membres exercer leur souveraineté en la matière tout en étant à leur écoute afin d'apporter au besoin son aide, qu'elle soit financière ou juridique. En effet, le patrimoine forestier européen, par ses nombreuses externalités positives, nous concerne tous.

En outre, il est à craindre que si l'UE – avec sa logique néolibérale – interfère dans la gestion forestière des États membres ces derniers seront assujettis à différentes injonctions de sa part, permettant à toutes formes de lobbying de réaliser leurs désirs mortifères. ■

FLORENT RAPEAU.

Agriculture

■ **Succès du Salon 2023.** – Le Salon international de l'agriculture, qui s'est tenu dans le parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, a fermé ses portes le 5 mars. Avec 615 000 visiteurs, il a retrouvé sa dynamique antérieure à la pandémie du Covid. Samedi 4 mars, le salon a dû fermer ses portes à 16h30 en raison de la forte affluence dans ses allées. Seul point négatif, la forte alcoolisation de jeunes adultes, un phénomène probablement lié aux conséquences du confinement sur la consommation de boissons alcoolisées.

Concernant les visites de personnalités politiques, outre le marathon inaugural du président de la République, soli-

dement encadré par ses gardes du corps et qui a dû faire face à des activistes climatiques et des opposants à la réforme des retraites, on notera le passage en flèche d'Élisabeth Borne et la quasi-absence de la gauche NUPES, à l'exception signalée de Fabien Roussel et d'André Chassaigne qui ont rappelé « la tradition rurale » du PCF et leur souhait de la conforter. Du côté des Républicains, la visite d'Éric Ciotti, accompagné d'une délégation d'élus, s'est résumée à quelques déclarations contre les « idéologies écologistes et autres extrémistes ». L'eurodéputé François-Xavier Bellamy, plus convaincant, s'est indigné qu'Emmanuel Macron vienne au salon en disant qu'il ne faut pas signer l'accord européen avec le Mercosur alors que les

députés macronistes ont voté la semaine dernière « avec beaucoup d'enthousiasme » une résolution qui y était favorable. On retiendra les deux jours de visite du nouveau président du Rassemblement national, Jordan Bardella, qui a pu constater sa réelle popularité dans ces milieux au fil des stands et des allées. D'autant plus que la présidente du groupe RN à l'Assemblée nationale, Marine Le Pen, n'a pu être présente en raison d'une blessure au genou.

Le succès du Salon ne doit pas occulter les inquiétudes des agriculteurs. Les betteraviers n'ont toujours pas digéré l'interdiction des insecticides par le gouvernement sous la pression des autorités européennes. Les viticulteurs du Bordelais affrontent une crise de surproduction. Les éleveurs du Cantal

luttent contre les rats taupiers dans les prairies. La sécheresse menace dans de nombreuses régions, ce qui n'empêche pas les écologistes de saboter des bassins d'irrigation. La grippe aviaire frappe les volailles dans l'attente d'un vaccin efficace.

Ces crises sectorielles s'inscrivent dans un contexte tendu pour le monde agricole qui peine à susciter de nouvelles vocations professionnelles, ce qui complique la transmission des exploitations alors que de nombreux paysans vont atteindre l'âge de la retraite dans les années à venir. Autant de défis à relever ces prochains mois pour le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, qui aura fort à faire pour rassurer les organisations syndicales.

JÉRÔME BESNARD.

La Journée de l'IFCCE à Bordeaux

Depuis qu'ils se sont soumis à des idéologies hors-sol, les écologistes ont semé la confusion dans la question écologique. Avec le comte de Paris, dont l'intérêt pour l'écologie est reconnu, les royalistes relancent une réflexion pour définir l'environnement et les actions à entreprendre pour sa sauvegarde.

Depuis que les partis écologistes ont pris le virage idéologique les liant à l'antispécisme, à la folie woke et à l'amalgame écologie-déconstruction du genre, leurs revendications et propositions, mélange de people et d'écologie, sont devenues incompréhensibles et leurs décisions souvent absurdes. Soucieux de conserver un peu de bon sens dans une question pourtant capitale depuis que le changement climatique est en marche, nous étions depuis 2019 en relation avec le comte de Paris, avec qui nous partageons cette préoccupation.

De ces contacts a émergé petit à petit l'idée de réaliser une série d'actions écologiques. Cela exigeait au préalable de développer une réflexion sur l'écosystème et l'environnement, en commençant par les définir d'une façon qui puisse à la fois être en accord avec la rigueur scientifique, et soutenir une réflexion politique, puisqu'il est nécessaire de proposer des changements et des activités qui se fondent sur le réel, et non sur des idéologies hors-sol. L'idée de lancer un forum sur ces questions s'est concrétisée le 11 mars, date où des militants de la NAR ont organisé à Bordeaux une première réunion sous l'égide de l'IFCCE, avec la participation du prince Jean, qui a présidé la réunion. Celle-ci était ouverte à tous, et s'y sont retrouvés des participants de tous bords, et en particulier de divers mouvements royalistes.

La réunion a commencé par les présentations de deux conférenciers spécialistes de ces questions. François Gerlotto, chercheur en écologie marine et membre du comité directeur de la NAR, a tout d'abord présenté l'état des lieux, la réalité et l'inexorabilité du réchauffement climatique, et soumis à discussion des propositions de définitions pour l'écosystème et l'environnement. Puis Roland de Lary, directeur général du Centre national de la propriété forestière (CNPF) a décrit la forêt française, exemple typique des interactions entre l'homme et l'écosystème. Il a expliqué ensuite comment elle est organisée et gérée, quels sont les problèmes que produit sur elle le dérèglement climatique, les risques auxquels elle est exposée (risques et problèmes dont on a pu voir l'effet catastrophique en 2022 lors des grands incendies de forêt dans le Bordelais) et les voies vers lesquelles il faut se diriger pour pouvoir la protéger, l'entretenir et l'exploiter de façon durable.

Le comte de Paris, s'appuyant sur son expérience personnelle dans la gestion fo-



François Gerlotto, Mgr le comte de Paris et Roland de Lary.

restière et ses réflexions nourries par ses voyages d'étude dans le monde, a ensuite mené les discussions, ce qui a permis tout d'abord de s'accorder sur quelques définitions, qui sont présentées ci-dessous.

- L'écosystème est un système auto-organisé intégrant sur une base biogéochimique les vies et les interactions des innombrables êtres vivants qui en occupent le territoire. Il ne s'agit pas d'un « être vivant et souffrant des attaques de l'homme », comme le prétendent certains écologistes, ni d'une corne d'abondance où puiser jusqu'à complète destruction, comme l' imagine le système économique ultralibéral. L'écosystème est en évolution permanente en fonction de l'apparition, de la domination, de la disparition d'espèces végétales ou animales, et des conditions géochimiques du moment.

Développer une réflexion sur l'écosystème et l'environnement, en commençant par les définir.

- L'environnement, de son côté, est un écosystème dont l'évolution n'est plus laissée au hasard de seuls processus auto-organisés. Elle est dirigée par l'homme depuis que celui-ci est sur terre, pour que l'environnement reste adapté aux besoins de l'humanité, tout en lui conservant un fonctionnement écologique où cette dernière puisse se développer. L'environnement est donc tout à la fois dépendant de l'écosystème, ce qui fait qu'il subit comme lui les effets du changement climatique ; et de l'humanité, qui peut soit le détruire – et disparaître avec lui – soit l'entretenir, et bénéficier de sa production.

Ces définitions sont en accord avec la Déclaration de Stockholm, qui spécifie dans son préambule que : « L'humain est à la fois créature et créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel. [...] Les deux éléments de son environnement, l'élément naturel et celui qu'il a lui-même créé sont indispensables à son bien-être et à la pleine jouissance de ses droits fondamentaux, y compris le droit à la vie même ».

Une fois ces définitions élaborées et acceptées, le comte de Paris a encouragé les participants à aller au-delà de cette étape : « car si l'action irréfléchie peut être dangereuse, la réflexion qui n'est pas suivie de décisions et d'actions ne sert à rien. Je souhaite que cette réunion aboutisse à des propositions, des engagements,

à une autre pratique pour aider à sauvegarder l'environnement de notre pays et permettre d'éviter les désastres comme celui qu'a connu la forêt bordelaise l'année dernière. Et puisque l'on parle de forêt, c'est en particulier sur cet écosystème essentiel dans notre pays, à la fois pour la stabilité de l'écosystème général et pour sa production indispensable dans d'innombrables domaines, qu'il faut déployer nos efforts ».

Il faut valoriser le travail, d'abord par la poursuite de la réflexion, qui doit aboutir à un « manifeste » dans lequel les actions à entreprendre seront explicitées. Ce travail devra être accompli avec les participants au forum et avec l'appui de tous ceux et toutes celles qui voudront – y apporter leurs connaissances et leur énergie.

Une fois ce manifeste publié, des actions prioritaires seront développées autour du comte de Paris. Il est encore trop tôt pour en dresser la liste définitive et établir un programme d'activités. La forêt a été reconnue comme un écosystème prioritaire, puisque les intervenants sur ce milieu sont déjà organisés, et les urgences reconnues. De plus, l'expérience du comte de Paris sur ce milieu, les liens qu'il a tissés et ses réseaux seront mis à disposition : « Je connais bien la gestion forestière, ses succès et ses échecs, et c'est avec plaisir que je participerai aux travaux qui traiteront de cet écosystème ». L'avenir est dans nos mains : à nous d'apporter à notre pays, et plus généralement à l'écologie politique, les éléments pour résoudre certains problèmes dont souffre notre environnement. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

L'Estonie confirme son ancrage à l'Ouest

Les élections législatives ont confirmé l'engagement de l'Estonie aux côtés de l'Ukraine, une partie de la minorité russophone se marginalisant.

Le 5 mars 2023, les Estoniens étaient appelés à renouveler les 101 députés du Parlement dans un contexte international et régional extrêmement tendu (guerre en Ukraine), et une situation intérieure compliquée (poussée inflationniste). Sans surprise, le parti de la Première ministre Kaja Kallas (Parti de la réforme) est arrivé en tête du scrutin avec plus de 31 % des suffrages exprimés, devançant largement ses deux concurrents, les libéraux du Parti du centre qui ne parvient à réunir que 15,28 % des voix, reculant de huit points par rapport aux élections de 2019 ; le très eurosceptique parti EKRE n'obtenant, quant à lui, qu'un peu plus de 16 % des voix.

Les électeurs estoniens ont clairement soutenu la politique de la « Dame de fer estonienne » qui, dès février 2022, s'est engagée dans un soutien résolu à l'Ukraine. De fait, l'Estonie est le pays qui a proportionnellement le plus aidé l'Ukraine en lui consacrant plus de 1 % de son PIB en fourniture d'armes. C'est



La Première ministre estonienne Kaja Kallas. Elle a clairement gagné les élections sur une ligne Pro-ukrainienne.

aussi le pays qui, rapporté à sa population (1,3 million), a accueilli le plus grand nombre de réfugiés ukrainiens (124 000). Kaja Kallas pourra compter sur le soutien du parti Estonie 200 qui fait son entrée au Parlement avec 13,23 % des voix et 14 députés. Ce parti pro-atlantiste de droite n'avait pas le quorum nécessaire pour entrer au Parlement en 2019. Le conflit ukrainien lui a permis de décoller électoralement. Le Parti social-démocrate pourrait gouverner à nouveau avec Kaja Kallas. La Première ministre s'est engagée à porter à 3 % du PIB estonien le budget

des armées au cours de la nouvelle législature et à augmenter le nombre de réservistes. Pour beaucoup de responsables en Estonie, gagner la guerre est une question existentielle, convaincus qu'ils sont qu'en cas de victoire russe, les pays baltes seraient la prochaine cible. Kaja Kallas veut également renforcer l'enseignement de l'estonien en le généralisant dans toutes les écoles dès le plus jeune âge et favoriser la mixité des classes, russophones et estoniophones. Ainsi, les questions économiques n'ont pas été au cœur de la campagne malgré

une inflation de près de 20 % en 2022.

Le grand perdant est le Parti du centre qui recule de 8 points par rapport à 2019 et n'obtient que 16 députés au lieu de 26. Longtemps apprécié par l'électorat russophone, lié jusqu'en 2022 au parti Russe unie, il a, par la voix de son leader Jüri Ratas, condamné l'invasion de l'Ukraine. Les électeurs russophones se sont tournés vers l'abstention comme en témoigne le faible score de la participation dans la région de Viru à l'est du pays, qui s'élève à un peu plus de 53 % contre 63 % au niveau national. Pourtant, tous les russophones ne font pas bloc et une partie des jeunes pense à l'unisson du reste du pays. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **Colombie.** – Le cessez-le-feu du 31 décembre 2022 entre pouvoir exécutif et Clan du Golf, a été révoqué par le président Gustavo Petro. La poursuite par le Clan de ses trafics de drogue ainsi qu'une attaque contre la police, le 19 mars, sont à l'origine de ce revirement qui marque l'échec du plan de « paix totale » promis par Petro.

■ **Monténégro.** – Le second tour de l'élection présidentielle, le 2 avril, oppose deux candidats pro-intégration européenne : le président sortant Milo Đukanović (centre gauche) et l'ancien ministre du Développement économique Jakov Milatović (centre libéral). Ce scrutin, suivi en juin de législatives anticipées, permettra-t-il au pays de sortir d'une instabilité politique subie depuis trois ans ?

■ **Rwanda.** – Paul Rusesabagina, figure de l'opposition au chef de l'État Paul Kagame, a été libéré de prison le 24 mars à la faveur d'une grâce présidentielle. Il avait été condamné en 2001 à 25 ans de réclusion pour terrorisme, à l'issue d'un procès controversé. Remis à l'ambassadeur du Qatar, Rusesabagina devait gagner les États-Unis.

■ **Thaïlande.** – Les électeurs sont appelés en mai à renouveler le Parlement après la dissolution du 20 mars par le Premier ministre Prayut Chan-o-cha. Au pouvoir depuis le putsch de 2014, Prayut est devancé dans les sondages par Paetongtarn Shinawatra, fille de l'ancien Premier ministre Thaksin (2001-2006).

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ « **Lula peut-il sauver l'Amazonie ?** » – La question était posée dans le quotidien britannique indépendant *The Guardian* dès le lendemain de son investiture le 1^{er} janvier. Pas moins de sept articles furent consacrés au sujet au cours du mois de janvier par le quotidien, qui se souvient de l'assassinat en juin dernier de son journaliste spécialisé Dom Phillips (La police brésilienne a annoncé fin janvier l'arrestation du commanditaire présumé). Lula a renommé au poste de ministre de l'Environnement celle qui avait fait reculer la déforestation lors de son premier mandat entre 2003 et 2008, Marina Silva, candidate malheureuse à chaque élection présidentielle depuis

lors. Pure Amazonienne, elle a lancé le 8 février une opération destinée à éradiquer l'exploitation minière illégale dans les territoires indigènes. *The Guardian* a suivi, à la frontière du Venezuela, un commando hélicopté de l'agence de protection de l'Environnement (Ibama). Son reportage, le 28 février, titre sur une « guerre que la société refuse de voir ». L'hebdomadaire britannique *The Economist* daté du 4 mars (qui risque un jeu de mots : *The rule of law* : Les règles de la *scie* au lieu du *droit*) rend compte d'une opération analogue, par voie terrestre, qui a échoué près du but. Les zones à couvrir sont immenses : de la taille du Portugal dans le cas du *Guardian*, de la Hongrie pour *The Economist*. Bolsonaro avait démantelé la branche environ-

nement de la police tandis que le nouveau pouvoir rechigne à faire appel à l'armée.

Lula a fixé à 2030 la déforestation zéro. Il ne dispose que de quatre ans pour afficher des résultats dignes d'être poursuivis. On perçoit entre les lignes le procès fait à son égérie, Marina Silva, qui veut poursuivre l'ancien président pour « génocide ». Jamais la déforestation n'a progressé plus vite qu'en février, ce que la ministre met au compte de la peur ressentie par les délinquants qui anticipent les mesures restrictives annoncées. Les partenaires extérieurs relancent le fonds Amazonie piloté par l'Allemagne et la Norvège, abandonné par Bolsonaro : Scholz était à Brasilia en janvier, l'américain John Kerry le 28 février.

Y.L.M.

Le fiasco somalien, il y a trente ans, a engendré ce que l'on a appelé le « *syndrome somalien* », qui redevient d'actualité depuis le retrait d'Afghanistan : assiste-t-on à la fin des « *guerres sans fin* » ?

Sahel à l'américaine

PAR YVES LA MARCK

La guerre d'Ukraine aurait plongé dans l'oubli les autres conflits à travers le monde. En réalité, on observait déjà auparavant une relative stabilisation ou plutôt une routinisation de la plupart de ces guerres périphériques, notamment celles qui sont liées au djihadisme. Si Washington avait pu laisser l'Afghanistan aux mains des Talibans, pourquoi devait-on activement poursuivre le combat au Sahel, au Yémen, en Irak, ou en Somalie ? Ne pouvait-on pas avoir raison de ces conflits à moindre coût, pour ne pas dire au rabais, afin de se concentrer sur l'enjeu majeur de cette première moitié du XX^e siècle, à savoir l'irrésistible montée de la Chine ?

Les stratégies de Barkhane auraient dû étudier de plus près l'évolution de la situation militaire et politique en Somalie, qui présente de nombreux parallèles. Au carrefour de la mer Rouge et de l'océan Indien (1), l'aire somalie (au sens ethnique) s'étend sur quatre États : Somalie, Djibouti, Kenya, et Éthiopie (Ogaden), voire cinq si l'on inclut le Somaliland (ex-Somalie britannique) indépendant *de facto*. L'Éthiopie, de par son poids démographique et son régime autocratique, s'était érigée en gendarme régional, mais elle a dû retirer ses forces de la zone tampon à ses frontières, à la suite de la guerre civile engagée avec le Tigray depuis deux ans. Les chebabs avaient aussitôt réoccupé la région, prenant bientôt Mogadiscio en tenaille. Inversement, l'alliance conclue entre l'Éthiopie et l'Érythrée en 2018 a permis à 5 000 militaires somaliens de se former en Érythrée. En mai 2022, un nouveau président somalien, déjà en fonction de 2012 à 2017, a été élu sur une ligne offensive à l'encontre des chebabs. Les opérations ont débuté, sans les Éthiopiens mais avec le soutien de la force de l'Union africaine dotée d'un nouveau mandat, et... le retour des forces spéciales américaines.

Restaurer l'espoir. – En mars 2022, le Conseil de sécurité de l'ONU avait substitué à la force africaine de maintien de la paix une « *mission de transition* » dénommée ATMIS, forte de 20 000 hommes, supposée céder la place, avant décembre 2024, à l'armée nationale qui serait montée en force jusqu'à 15 000 hommes. L'ATMIS pourra, plus franchement que l'AMISOM, qui était restée sur la défensive, intervenir en soutien de celle-ci, notamment avec des hélicoptères. Depuis 2011, le Kenya sécurise la province sud du Jubaland. Ou-gandais et Burundais sont postés autour de



Troupeau décimé par la sécheresse à Waridaad dans la région du Somaliland.

la capitale, Éthiopiens (et Djiboutiens) au nord.

L'armée nationale et l'ATMIS se coordonnent également avec les Américains qui n'ont cessé d'être discrètement présents pour une guerre par drones (80 à 100 frappes par an). Trump avait retiré fin 2020 les quelques militaires qui avaient été à la manœuvre depuis 2017 – 800 au

La Corne de l'Afrique traverse une phase de sécheresse répétée, qui devrait conduire à la déclaration d'une situation de famine.

plus haut – à partir de quatre bases locales et d'une au Kenya. Biden les a autorisés à nouveau en mai 2022 dans la limite de 500 hommes. Mais il faut compter avec des relais, comme la force de sécurité de la province semi-autonome du Puntland (qui était en première ligne dans la lutte contre la piraterie maritime) ou la *brigade Danab*, formée de Somaliens, équipés et encadrés par des Américains.

L'idée est d'éviter tout engagement au sol. Le traumatisme de *La Chute du faucon noir* (du nom de l'hélicoptère de combat), l'opération ratée au centre de Mogadiscio en octobre 1993, où 18 Américains ont été tués, est encore dans toutes les têtes. L'échec global de la mission *Restore hope* (restaurer l'espoir), dans un cadre onusien, entre 1993 et 1995, avec participation in-

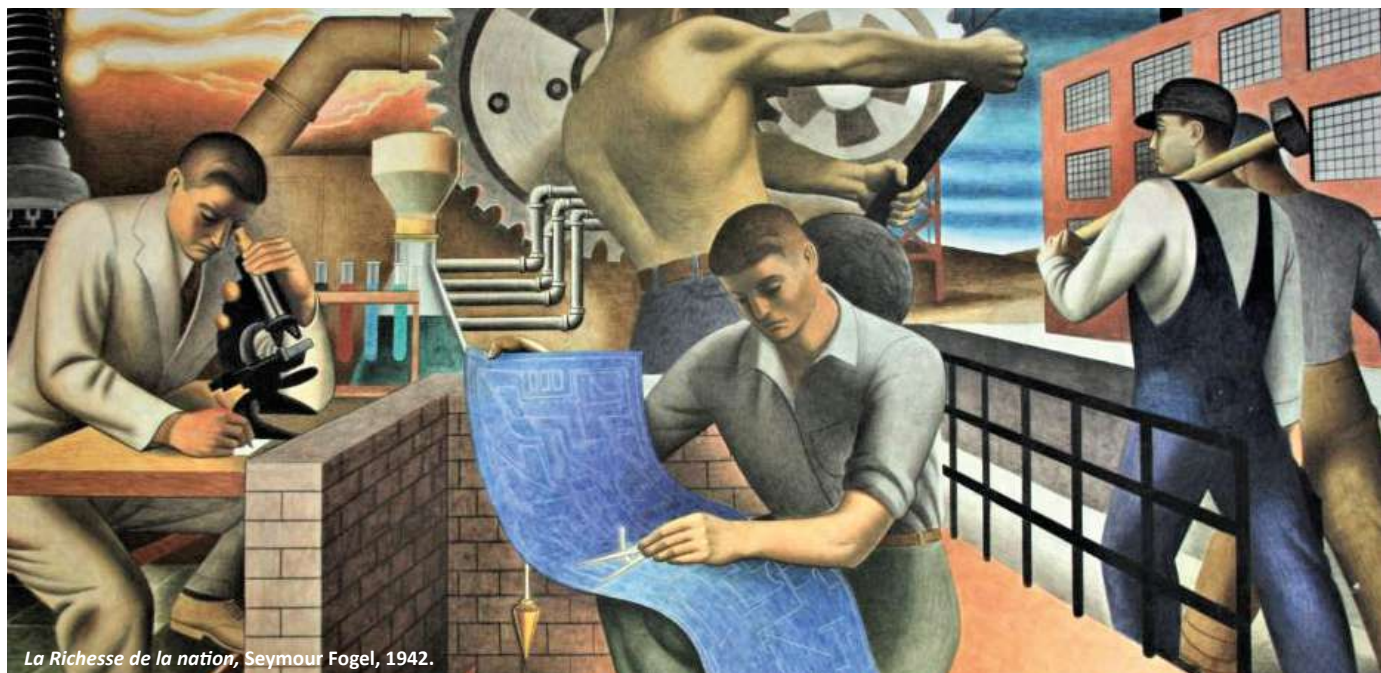
ternationale de 28 000 militaires de 34 pays (y compris la France) avait dissuadé le président Clinton d'intervenir au Rwanda en 1994.

Urgence humanitaire. – Il faut rappeler les origines du fiasco somalien : vouloir garantir l'acheminement de l'aide humanitaire pour faire face à la sécheresse et à la famine, qui avaient fait se mobiliser le ministre français de la Santé de l'époque, Bernard Kouchner portant son fameux sac de riz, en s'opposant aux « *seigneurs de la guerre* » qui, sur une base clanique, régnaient en maîtres sur la distribution des secours. Il n'était pas question alors de groupes religieux, qui ne surgiront qu'au tournant des années 2000.

Bis repetita : la Corne de l'Afrique traverse une phase de sécheresse répétée, qui devrait conduire à la déclaration d'une situation de famine. Cette déclaration n'a pas été faite en ce début d'année en raison même de l'assistance déjà fournie, qui a ainsi pu éviter le pire. Les procédures de « *classification de la sécurité alimentaire* » sont telles qu'il est difficile de s'y retrouver. Il reste que cinq millions de Somaliens seraient classés en phase trois et au-delà (il y a cinq phases) entre janvier et mars 2023. Ils seront 6,5 millions si les pluies sont inférieures à la moyenne et si l'aide humanitaire reste trop limitée. Ils seraient aussi douze millions dans ce cas en Éthiopie et plus de quatre millions au Kenya. Or l'aide alimentaire provient à 80 % des États-Unis.

La destruction de la société somalienne au cours de cette guerre de trente ans assortie de périodes de famine pourrait avoir atteint un point de non-retour, n'était une résilience qui défie l'entendement. Les chebabs, qui ne sont pas estimés à plus de 10 000 combattants, prospèrent en se nourrissant de ce bouillon de culture. Le niveau de leurs actions terroristes n'a jamais été aussi élevé depuis 2017 : 550 morts civils en 2022. Néanmoins, il est trop tard maintenant pour qu'ils gagnent la guerre et que Mogadiscio tombe entre leurs mains (comme brièvement en 2006 et en 2012). C'est ce que les Américains ont compris. Il leur suffit que la situation reste « *sous contrôle* ». Comme s'il s'agissait d'un simple rapport coût-efficacité, on « *gère* » la menace mais on ne change pas les règles du jeu, qui nous dépasse. C'est ce que les Français commencent à comprendre au Sahel. ■

(1). *Royaliste* n°s 1248 et 1251.



La Richesse de la nation, Seymour Fogel, 1942.

Démocratie économique : à quelles conditions ?

PAR BERTRAND RENOUVIN.

Professeur à la faculté de droit de Nantes puis au Collège de France, Alain Supiot a consacré sa conférence aux Mercredis de la NAR (8 février) à la démocratie économique, en écho aux cours qu'il avait donnés. Nous avons puisé dans les enregistrements diffusés sur Radio France pour éclairer l'un des aspects d'une œuvre fondamentale.

Esquissée à la Libération, la démocratie économique et sociale est aujourd'hui récusée par l'idéologie néo-libérale et, dans la pratique, méthodiquement ruinée selon les préceptes de la « *gouvernance par les nombres* » (1). Elle constitue pourtant une exigence commune à plusieurs groupes et sociétés appartenant à diverses civilisations, en Europe, en Afrique et en Asie. Dans ces sociétés, la démocratie politique et la démocratie économique formaient un ensemble juridique inscrit dans une transcendance religieuse.

La Grèce antique n'est pas la seule source de notre pensée démocratique – Alain Supiot y insiste –, mais elle offre un exemple familier du lien étroit qui fut tissé, dès l'origine, entre le Politique (la *politeia*, *πολιτεία*) et l'Économique (*oikos nomos*, *οἶκος νόμος*, la loi de la maison-née). C'est en effet un conflit économique et social qui conduit à trouver une issue dans des mesures de justice sociale et de participation aux décisions politiques.

Pour mettre fin à l'affrontement entre le petit peuple et l'aristocratie, Solon (-638, -559) trace une voie moyenne qui permet d'éviter le partage des terres que demandent les pauvres, et la concentration du pouvoir et de la richesse qui satisfait les *agathoi*, *ἀγαθοί* (les bons, les nobles). Le sage législateur décide l'effa-

cement des dettes et de l'esclavage pour dettes, promeut le travail indépendant comme condition première de la citoyenneté et réforme les institutions pour que le petit peuple puisse participer aux assemblées. Puis Clisthène institue en -507, 508 l'égalité de tous devant la loi par une nouvelle division du territoire à trois niveaux, avec pour base le *dème*, *δῆμος*, dans lequel chaque citoyen est inscrit. L'élargissement du Conseil à cinq cents membres (*Boulè*, *Βουλή*) et l'extension des pouvoirs de l'*Ecclesia*, *ἐκκλησία*, assemblée qui regroupe tous les citoyens, établissent un régime démocratique dont bénéficient les seuls hommes libres. Dès l'origine, la démocratie politique a établi une règle de répartition des richesses et obligé les magistrats à financer les fêtes et les édifices publics : l'évergétisme grec et romain (*euergetêô*, *εὐεργετέω* : faire du bien) traduit le refus de l'accumulation infinie des richesses (*pleonexia*, *πλεονεξία*).

La Grèce est la référence commune mais, Alain Supiot insiste sur ce point, **c'est le Moyen Âge qui est la matrice directe de la démocratie**. Du point de vue canonique, l'Eglise est une *ecclesia*, une assemblée du peuple, mais à la différence de la démocratie grecque, le christianisme accueille dans l'Eglise les femmes, les esclaves et les enfants, non moins dignes

que les hommes, et tous membres d'une communauté universelle qui trouve son unité dans l'amour du Dieu transcendant. Régulières ou séculières, les assemblées chrétiennes sont régies selon le principe de l'approbation par tous des questions qui concernent toute la collectivité. Et c'est dans les monastères que s'esquisse la législation sociale puisque le temps de travail y est réglementé dans un souci d'équilibre entre la production de biens matériels et la prière.

Les franchises communales sont la deuxième source d'une démocratie qui lie la liberté économique (la pleine propriété des biens au lieu de la tenure servile), la liberté personnelle (suppression du for-mariage, qui oblige le serf à se marier avec un autre serf) et le libre choix des magistrats de la ville... à l'ombre bienfaisante de la cathédrale. Enfin, les assemblées de villages assuraient l'autogestion des affaires locales et des biens communaux par les chefs de famille.

Les étapes suivantes du développement de la démocratie économique et sociale sont mieux connues : ainsi le compagnonnage, qui annonce le syndicalisme, et les doctrines du socialisme naissant. Alain Supiot souligne un aspect largement méconnu des Lumières françaises et des Pères fondateurs américains, qui invalide la thèse selon laquelle le système

capitaliste serait la conséquence immanquable de révolutions forcément « *bourgeoises* ».

Montesquieu vante « *l'esprit de commerce [qui] unit les nations* » – mais pas les particuliers qui, entre eux, trafiquent de toutes les actions humaines et de toutes les vertus morales. « *Pour maintenir l'esprit de commerce, il faut [...] que [les lois], divisant les fortunes, à mesure que le commerce les grossit, mettent chaque citoyen pauvre dans une assez grande aisance, pour pouvoir travailler comme les autres ; et chaque citoyen riche dans une telle médiocrité qu'il ait besoin de son travail pour conserver ou pour acquérir* ».

Jean-Jacques Rousseau pose la même condition : « *Il faut que tout le monde vive et que personne ne s'enrichisse, c'est là le principe fondamental de la prospérité de la nation* ». Une nation envisagée comme une République de paysans et d'artisans qui sera le modèle des révolutionnaires français pour qui le travail indépendant fournit les moyens économiques et culturels de la liberté et de l'égalité politiques. En Amérique, Thomas Jefferson célèbre le lien essentiel entre la paysannerie et la vertu, loin de la foule des grandes cités, et les Quakers enseignent que la citoyenneté procède de libres paysans. Aux États-Unis et en Europe, cet idéal cédera devant la dynamique du capitalisme industriel, non sans fortes résistances légales : en France, les sociétés de capitaux resteront soumises à l'autorisation préalable, pour des motifs d'intérêt public, jusqu'en 1867.

C'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale que les États démocratiques organisent, en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, un nouveau régime économique et social fondé sur le principe de justice sociale. Alain Supiot montre que la formule de l'État-providence résume un ensemble de dispositifs articulés sur une nouvelle Référence commune : ce n'est plus la foi chrétienne en un Dieu transcendant, ni la souveraineté de la Raison proclamée par les Lumières, mais l'Humanité qui s'incarne chaque personne reconnue dans sa dignité selon le Préambule de la Charte des Nations unies.

Les lecteurs de *Royaliste* en sont trop informés pour que je résume ici l'œuvre accomplie à la Libération, aux États-Unis, à la suite des principes affirmés par Franklin Roosevelt, au Royaume-Uni selon le rapport Beveridge, en France par le Préambule de 1946 et dans le plan de sécurité sociale établi par Pierre Laroque et, dans le domaine de la coopération internationale, par la Déclaration de Philadelphie et par la Charte de La Havane, hélas non ratifiée. Ces textes fondateurs procèdent d'une même volonté politique : réencadrer les activités marchandes dans la nation et par la coopération internationale, assurer la liberté de chacun et les



Alain Supiot. Juriste, professeur émérite au Collège de France, un des meilleurs spécialistes du droit du travail et la théorie du droit.

droits collectifs afin de garantir la justice dans le travail et la sécurité des conditions de vie.

Non sans difficultés et revers, le Gouvernement provisoire avait posé les bases d'une démocratie sociale qui s'étendit aux grandes entreprises européennes et américaines en raison de l'alliance passée entre les managers qui détenaient la réalité du pouvoir et les représentants des salariés. En France, la démocratie économique est explicitement affirmée par les lois Auroux de 1982 qui veulent donner à la démocratie « *sa pleine mesure sur le lieu de travail* » en développant les libertés des travailleurs dans l'entreprise et les institutions représentatives du personnel.

C'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale que les États démocratiques organisent, en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, un nouveau régime économique et social fondé sur le principe de justice sociale.

Les progrès de la démocratie économique et sociale – que le projet gaullien de Participation aurait dû amplifier si le Général n'avait pas perdu le référendum de 1969 – ne sauraient faire oublier la face sombre des Trente Glorieuses, qui furent aussi celles du mythe de la croissance infinie appuyée sur un taylorisme dont on a oublié la violence. Ces faiblesses et ces échecs auraient dû inciter à associer les travailleurs à la gestion des entreprises et à établir une planification démocratique orientée vers un nouveau mode de développement. C'est au contraire une immense

régression qui frappe les États-Unis et l'Europe à partir de 1975. Nous connaissons les étapes de la contre-révolution néo-libérale mais il faut souligner, avec Alain Supiot, que la gouvernance par les nombres qui nous est imposée constitue une formidable et accablante inversion des principes sur lesquels reposaient les sociétés précapitalistes et les régimes démocratiques issus de la Seconde Guerre mondiale.

Alors que le Politique et l'Économique étaient pensés et mis en œuvre dans un même souci de justice et de liberté, le nouveau système normatif prétend imposer dans tous les domaines le critère de l'utilité présentée de diverses manières : allocation optimale des ressources par le Marché, compétitivité, concurrence libre et non faussée... Tous les organes de l'Union européenne sont acquis à ce mode de gouvernance qui engendre les maux que nous avons mille fois dénoncés : sécession des élites, inégalités inouïes dans la répartition des richesses, destruction de l'économie réelle, déclassement social, asservissement des travailleurs précarisés, insécurité sociale croissante en raison des atteintes portées au droit du travail et déni de démocratie dont l'exemple le plus saisissant fut donné par le sort réservé au référendum de 2005.

Le projet de démocratie économique et sociale est à reprendre selon l'impératif politique de justice sociale qui doit à nouveau fonder les législations nationales et la coopération internationale. Il ne s'agit pas de revenir aux Trente Glorieuses. Les défis de l'industrie numérique et la crise écologique, dit Alain Supiot, exigent une extension de l'État social qui ne doit pas seulement garantir la sécurité économique des citoyens. Contre la réduction du travailleur à l'état de machine, il faut permettre l'autonomie et la responsabilité de chacun dans son travail, appliquer le principe de justice sociale au travail hors emploi, notamment le travail éducatif accompli dans le cercle familial, et se soucier de l'empreinte écologique du travail, qu'il s'agisse des produits ou de leur mode de production.

Confrontés aux dislocations que leur système engendre, les gestionnaires néo-libéraux exhortent les peuples qu'ils asservissent au « *vivre-ensemble* » – qui n'est rien d'autre que le mode de vie du troupeau. La révolution impliquée par les propositions d'Alain Supiot suppose la réinstauration d'un corps de principes politiques forgés par notre civilisation au cours de son histoire et qu'il s'agit d'actualiser. Justice sociale, égalité, liberté, solidarité : c'est bien ce que demandent les millions de manifestants qui dénoncent les réformes néolibérales et qui, aujourd'hui, récuse ceux qui les font encore miroiter ! ■

(1). Les références aux ouvrages d'Alain Supiot et à ses cours au Collège de France sont publiées sur mon blog.

Feu la diplomatie

Les ambassadeurs écrivent. La « *réforme* » du corps diplomatique, pour ne pas dire sa suppression, a délié la parole de ceux qui étaient plus connus pour manier la langue de bois ou le « *mentir-vrai* ». Le témoignage était finalement le meilleur moyen de montrer que la diplomatie n'était pas une fonction administrative comme les autres mais une vocation, un engagement pour la vie. Ceux qui livrent ces jours-ci des Mémoires ou des histoires disent combien leur existence a été déterminée par les choix de leurs 20-25 ans sur lesquels ils ne sont jamais revenus et qui ont comblé leurs vœux les plus tendres et réalisé leurs rêves les plus fous.

Certes, objectera-t-on, tant mieux pour eux, mais cela ne vaut que pour eux-mêmes. Et le pays ? À quoi lui ont-ils servi ?

La question obsède Gérard Araud, qui n'a jamais digéré la « *décadence* » (Duroselle) de la France d'entre-deux-guerres et réinterroge la descente aux enfers : « *Le Quai d'Orsay n'a-t-il pas perdu la paix avant que l'état-major ne perde la guerre ?* ». Au terme de quarante ans de carrière, au cours desquels il n'a cessé de se demander ce qu'il aurait fait alors, mais aussi ce qu'il faisait comme diplomate, au présent, il voit que l'actualité a remis la question au goût du jour, au « *moment où tout appel à la négociation se voit qualifier de Munich, où le Premier ministre polonais répond au président de la République française qu' "on ne négocie pas avec Hitler"* ». »

Sedan, en 1940, c'était la seconde fois : il y avait eu Sedan en 1870. Le spectre de Munich fut d'abord celui de Sadowa : en 1866 la France avait manqué à l'Autriche-Hongrie dans sa guerre avec Berlin comme elle lui manquera en 1938, et ce bien que, depuis vingt ans, il n'y eût plus d'Empire austro-hongrois, victime de la Grande Guerre et des traités de Versailles et Trianon. La diplomatie d'entre-deux-guerres est étroitement dépendante de celle du XIX^e siècle. Araud, qui rend un hommage appuyé au Bainville des *Conséquences politiques de la paix*, doit être bien conscient que le mal vient de plus loin. Jean-Paul Bled, après tant de livres précieux sur l'histoire de l'Autriche-Hongrie, relit la période sous un angle original, celui non de l'histoire générale ou la biographie des empereurs et impératrices, mais sous celui des grands serviteurs de l'État, les ministres, au cœur du jeu diplomatique intra-européen, du prince Eugène à Tisza, en passant par Kaunitz, Metternich et Schwarzenberg.

La question est toujours la même : que pouvait la diplomatie pour enrayer le déclin, retarder sinon éviter la fin ? À quoi servent les diplomates ?



Alexis Léger (alias le poète Saint-John Perse). Secrétaire général du Quai d'Orsay durant 7 ans, il a incarné l'échec de la diplomatie de l'entre-deux guerres.

Alain Rouquié n'est entré dans la diplomatie qu'à quarante-cinq ans après vingt ans passés comme chercheur. Il est une des recrues de Mitterrand hors du cercle fermé, en 1985, au San Salvador, où la France n'avait plus d'ambassadeur depuis six ans, en raison de l'enlèvement du dernier pendant la guerre civile : « *Savez-vous pourquoi je vous ai nommé ? Parce que vous n'êtes pas diplomate.* » Dans son esprit, et dans celui de beaucoup de ses successeurs, l'ambassadeur est trop souvent victime d'une sorte de « *syndrome de Stockholm* » qui l'amènerait à être trop indulgent pour le régime du pays où il est en poste.

Cette profession apparemment si grise, compassée, anonyme, serait en réalité « plus une aventure qu'une sinécure ».

Parce que le pays en question est celui que l'on a rêvé et fantasmé depuis ses vingt ans ? Cette profession apparemment si grise, compassée, anonyme, serait en réalité « *plus une aventure qu'une sinécure* » ; elle obéit à des coups de cœur ; il y a un « *romantisme de la diplomatie* », non pas parce qu'elle se nourrirait d'illusions, mais au sens où elle s'inscrit dans une histoire vivante, incarnée, charnelle.

Il y a, pour ces ambassadeurs qui ont atteint l'âge de la retraite au cours des dix dernières années, un point commun : celui d'avoir atteint l'âge d'homme sous la présidence du général de Gaulle. Quand Rouquié reçoit le sens de sa vocation latino-américaine, lors de son premier voyage dans le sous-hémisphère, c'est en 1964, année du grand périple sud-américain du Général. Quand les étudiants se précipitent

aux Langues O' en chinois, c'est toujours en 1964 quand il ouvre la première ambassade de France à Pékin. Les meilleurs s'y retrouveront ambassadeurs – et plus tard, une première ambassadrice, Sylvie Bermann, après y avoir été étudiante à vingt-deux ans, puis premier secrétaire, servant sous les pionniers de 1964 et recueillant leur connaissance, leur expérience et leur amour de la Chine et des Chinois.

La politique arabe du Général produit un effet semblable. Combien de vocations trouveront à s'y déployer ? C'est le cas de Philippe Rondot (1936-2017) dont le biographe fait remonter l'enchantement à son père le général Pierre Rondot, qui avait servi à Beyrouth avec le commandant de Gaulle (1929-1931). Un diplomate n'est pas un espion, mais un espion peut être un diplomate. Rondot avait commencé au Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères (vers 1980-1981). Bien qu'il dépende de la DST et non plus de la DGSE, il travaillera toujours en liaison avec les diplomates en poste. Plusieurs diplomates ont dirigé les services de renseignement et, systématiquement, la division stratégique. Il n'y a pas de cloison étanche entre les deux.

Pour l'Afrique, j'ai décrit mon propre parcours, qui s'était cristallisé au temps de la guerre du Biafra (1968-1970).

L'émotion ressentie au premier départ, premier vol vers Buenos Aires, Pékin, Beyrouth ou Dar es-Salam, demeure inoubliable. On comprendrait à moins la nostalgie, la mélancolie, sinon la tristesse, qui se dégage de ces pages. Cependant, ce n'est pas le sens de la décadence qui l'emporte. Il n'y a chez aucun de ces auteurs l'idée d'une fin de l'histoire. L'histoire continue, plus que jamais, avec ses péripéties, ses rebondissements, ses surprises, la guerre de retour en Europe, les explosions du Sud, l'émergence de la Chine. Ne plus en être personnellement partie prenante, c'est être là le drame. La diplomatie n'en est que plus utile, indispensable, incontournable, éternelle. C'est le message, quasiment d'outre-tombe, que laissent ces « *serviteurs inutiles* ». ■

DOMINIQUE DECHERF.

► Gérard Araud, *Nous étions seuls. Une histoire diplomatique de la France 1919-1939*, Tallandier.

► Jean-Paul Bled, *Les grands ministres des Habsbourg*, Perrin.

► Alain Rouquié, *La fin des diplomates*, éd. Rue de Seine ; 2023.

► Sylvie Bermann, *Madame l'Ambassadeur, De Pékin à Moscou, une vie de diplomate*, Tallandier 2022.

► Étienne Augris, *Philippe Rondot, maître espion*, éd. Nouveau Monde, 2023.

► Dominique Decherf, *Couleurs, mémoires d'un ambassadeur en Afrique*, éd. Galodé, 2012.

DR



Par Gérard Leclerc

À propos de la radicalité

Entendons-nous. Si la radicalité, qui s'exprime dans certains secteurs, attire notre attention, cela ne signifie pas que l'ensemble de la société se trouve atteint par le phénomène. Il suffit d'observer l'attitude des organisations syndicales, et singulièrement de la CFDT, pour en convenir. Le bras de fer entre Emmanuel Macron et une part considérable de l'opinion ne conduit pas nécessairement à la violence. Pour l'essentiel, les grandes manifestations de rue sont pacifiques, même si la colère entraîne certains à rejoindre les groupes délinquants. Cela s'était déjà produit au moment des Gilets jaunes. Tant que les dirigeants syndicaux garderont la maîtrise du mouvement, les dérapages les plus graves nous seront épargnés. Force nous est, pourtant, de prêter attention à une surenchère, dont on ne peut sous-estimer les effets visibles dans les rues de Paris et jusque dans la campagne des Deux-Sèvres.

On ne peut compter pour négligeable la volonté de certains de viser la politique du pire, c'est-à-dire l'affrontement. Ce n'est pas une nouveauté dans l'histoire des idées politiques. Après tout, ce n'est pas Lénine, mais c'est bien Marx qui a érigé en principe que la violence était l'accoucheuse de l'histoire, même si le dirigeant bolchevique est celui qui en a tiré toutes les conséquences. Comment oublier aussi que l'anarchisme, comme pensée structurée, a peu à voir avec une aimable bergerie. Son but est quand même la destruction de l'ordre existant par tous les moyens. J'en vois une expression assez correcte dans telle définition de l'ultra-gauche, qui se définirait « comme l'ennemie ultime de ce monde, et n'éprouve pas le besoin de construire des stratégies politiques ; elle veut le détruire, en frappant les symboles de l'État, du capitalisme ou encore de l'autorité. À la différence d'autres mouvances terroristes, elle tient cependant à ne pas faire des victimes. » Cette restriction peut susciter des réserves. Faut-il croire Gérard Darmanin, notre ministre de l'Intérieur, qui déclare que les black blocs « s'ils pouvaient tuer un gendarme ou un policier, s'en réjouiraient » ? Il est vrai que dans la logique de certaines actions, les limites tendent à s'effacer. Qui peut nous assurer qu'un feu de poubelle dans une étroite rue parisienne n'entraînera pas un drame ?

Voilà bien longtemps que je n'ai pas pratiqué celui que Péguy appelait « notre bon maître M. Sorel ». Bon maître qui s'essayait régulièrement dans la boutique des *Cahiers de la quinzaine* et qui ne devait guère faire songer à un extrémiste exalté. Pourtant, ses *Réflexions sur la violence* ne sont, à mon sens, nullement anodines. J'avais exprimé mes craintes à propos d'un essai du cher Pierre Andreu, qui s'en était montré peiné. Avec certains accents nietzschéens, cette exaltation, notamment fondée sur le sentiment du sublime qu'elle engendre, non seulement ne me convainc pas mais me fait craindre le pire... À moins que Jacques Julliard ne parvienne à me rassurer, avec sa science mieux assurée que la mienne.

On pourrait sans doute évoquer le même genre de problèmes avec un Walter Benjamin, tel que son souvenir et sa pensée sont rapportés dans l'étonnant roman d'Aurélien Bellanger (*Le XX^e siècle*, NRF-Gallimard). Mais je préfère, pour cette fois, en revenir à notre actualité et sa propension à la radicalité. Celle-ci me semble résulter, par exemple, du militantisme wokiste, qui fonctionne sur un mode intransigeant, exclusif, et forcément violent, même là où devrait régner la sérénité indis-

pensable aux disciplines universitaires. Dans sa contribution au colloque de la Sorbonne sur la déconstruction, Jacques Julliard parle de troisième glaciation intellectuelle venue de la gauche. Après le stalinisme de l'après-guerre, après le maoïsme des années soixante-dix, le wokisme actuel : « *Stalinisme et maoïsme étaient les maladies de jeunesse du socialisme, le wokisme est la maladie sénile de l'individualisme bourgeois.* » Sans doute sera-t-il demain « *réduit à l'état de baudruche dégonflée, symbole du manque de lucidité et de courage de l'intellectuel sériel des temps modernes* ». N'empêche qu'il exerce aujourd'hui sa mal-faisance à une échelle impressionnante, d'autant qu'il inspire un secteur non négligeable de la militance politique.

J'en veux pour preuve l'attitude de l'ultra-gauche autour d'un Jean-Luc Mélenchon. L'homme n'est évidemment pas sans qualité, mais ce qui pourrait être justifié dans une part de ses analyses se trouve désormais compromis dans une agitation qui, à coups d'invectives, obscurcit tout débat d'assemblée et, à coups de surenchères, empêche la définition d'une stratégie crédible. La violence a pris possession du langage et, à jouer les révolutionnaires de 93, on n'est pas prêt à dénouer les défis sérieux qui s'imposent à nous : défis écologiques, défis économiques avec redéfinition d'une industrie adaptée, défi scolaire avec l'exigence de réviser complètement un système en péril...

Faut-il insister sur la radicalité wokiste qui affecte aussi le néo-féminisme et la militance transgenre ? Comme l'écrit Eugénie Bastié dans sa brochure bienvenue (*Sauver la différence des sexes*), « *le supermarché des identités est ouvert, Adam peu choisir son visage, ses dons, mais aussi son sexe, son orientation sexuelle, dans des combinaisons aussi infinies que le menu d'un fast-food. Ni nature, ni culture, tout est affaire de volonté. Androgyne, transsexuel, bigenre, hermaphrodite, mâle ou femelle ; sur Facebook, je peux cliquer sur plus de 56 identités sexuelles pour me définir.* » Sur le mode suraigu, le dernier cri est de louer l'homme déconstruit. Et madame Sandrine Rousseau ne nous épargnera aucune provocation pour nous entraîner dans son vert paradis d'un monde dégenré.

Sans aucun doute, Georges Sorel ne se serait pas reconnu dans cette violence exaltée. C'est que nous avons changé d'époque. Ce qui n'aurait d'ailleurs pas étonné Charles Péguy, trop attentif à la désintégration humaine qu'il observait déjà. Notre époque s'est trouvée également redéfinie par la révolution numérique et le rôle omniprésent de ce qu'on appelle les réseaux sociaux. Contribuent-ils aussi à l'expansion de la radicalité ? C'est le sentiment de Dominique Reynié, qui pense qu'ils ont « *littéralement électrifié le corps social et l'espace public* ». Sans aucun doute, mais ils n'échappent pas non plus à un climat général qui porte aux extrêmes les opinions et les revendications qui s'en trouvent ainsi défigurées. C'est vrai dans le domaine de l'écologie et de la défense du monde animal avec ses formes militantes caricaturales. La radicalité actuelle est donc bien une maladie qu'il faut combattre de la façon la plus rigoureuse. Ce qui signifie, en l'espèce, la plus sage. Le temps est revenu de la prudence politique, la vertu des hommes d'action. ■

► Actes du colloque *Après la déconstruction. L'université au défi des idéologies*, Odile Jacob, 2023.

► Eugénie Bastié, *Sauver la différence des sexes*, Tracts Gallimard, 2023.

Philippe le Bel, le roi des fondations

Philippe le Bel ne fut pas seulement l'architecte du jeune royaume de France. Ce roi décrié par les chroniqueurs du XIV^e siècle a posé les principes qui ont fondé la politique française, dans une intraitable volonté d'affirmer l'autorité de l'État et l'indépendance à l'égard des puissances extérieures.

C'est un roi qui eut très mauvaise réputation. Dans les premières pages de l'ouvrage qu'il lui consacre, Jacques Krynen souligne l'absence de panégyrique à la mort de Philippe le Bel (1314), d'ailleurs attribuée à la vengeance divine. Les historiens du XIII^e siècle lui reprochent d'avoir volé le clergé et de s'être fait faux-monnayeur ; leurs successeurs lui feront porter la responsabilité de la guerre de Cent Ans ! La destruction de l'ordre du Temple reste inscrite à son passif...

Cette image déplorable de Philippe IV ne résiste pas à l'analyse. Auteur d'ouvrages de référence sur les idées et le droit au Moyen Âge, Jacques Krynen établit le rôle éminent du petit-fils de Saint Louis dans la construction politique et juridique du royaume et dans la définition des principes qui continuèrent à opérer lorsque la France devint une nation.

Cette continuité naît dans le conflit et se prolonge dans des affrontements riches en péripéties et lourds de tragédies. C'est au fil d'une passionnante dialectique intellectuelle et politique que s'affirme la singularité du royaume de France dans l'histoire de l'Europe qui, pour être chrétienne, n'en est pas moins travaillée par des violences de tous ordres. Violence impériale car la volonté de domination est inhérente à cette forme politique. Violence papale car l'idée de croisade enflamme toujours les esprits tandis que l'Inquisition frappe les suspects d'hérésie. Violences féodales...

Pour saisir ce mouvement dialectique, il faut retrouver l'esprit du temps. Au XIII^e siècle, les hommes sont animés d'une foi intense. La ferveur religieuse s'exprime par les démonstrations de piété et par un intense travail dans l'ordre de la théologie et dans celui de la philosophie. Philippe IV est l'homme de son temps, qui s'inscrit très consciemment dans la lignée de Saint Louis. En termes élégants, Jacques Krynen évoque « l'hypertrophie pour ainsi dire ludovicienne de la piété de notre roi », qu'il campe un peu plus loin en « dévot fanatique » sous l'influence de ses confesseurs dominicains. Cette radicalité religieuse baigne fort heureusement dans les grands courants de la pensée médiévale. Philippe le Bel reçoit les leçons de Gilles de Rome, disciple de Thomas d'Aquin et auteur de *De regimine principum* où sont énoncés les fondements de l'éthique royale, de la politique de paix

et de la justice dans un royaume qui doit se débarrasser des relations féodo-vassaliques. Le roi se fait traduire Boèce, accueille Raymond Lulle, philosophe mystique et savant, qui l'incite à construire un collège pour les étudiants pauvres – le futur collège de Navarre qui formera le haut personnel de l'Église et de l'État. C'est ce prince chrétien, intelligent et hautement cultivé – ce qui ne l'empêche pas d'être grand chasseur – qui va, selon les mots de Jules Michelet qui ne l'aimait pas, faire de



Philippe IV est l'homme de son temps, qui s'inscrit très consciemment dans la lignée de Saint Louis.

son bref règne (1285-1314) « la grande ère de l'ordre civil en France, la fondation de la monarchie moderne ».

Ce n'est certes pas Philippe le Bel qui est le fondateur de ce qu'on appellera à partir du XVI^e siècle l'État. Philippe Auguste et Saint Louis ont déjà imposé leur autorité aux grands féodaux, mais leur héritier unifie et étend considérablement le territoire sous administration royale, établit le principe de l'impôt payable par tous – avec un mode de perception fortement diversifié –, généralise le service armé, commence à faire prévaloir au détriment du clergé l'unité de juridiction et interdit les guerres privées. Dans une ambiance intellectuelle profondément marquée par l'aristotélisme et les progrès du droit civil, la monarchie s'appuie sur d'excellents légistes, aussi bons romanistes que cano-

nistes, qui élaborent la doctrine initiale de la souveraineté selon les catégories latines.

C'est avec l'appui de ces légistes, pénétrés des principes de la *politeia*, serviteurs du bien commun, et de l'*utilitas publica*, que le « roi Très-Chrétien » affronte la papauté. Le conflit commencé en 1300 s'envenime puis se durcit lorsque Boniface VIII réaffirme dans la bulle *Unam Sanctam* que le successeur de Pierre dispose des deux glaives, spirituel et temporel. Chargé par Philippe le Bel de la réplique, Guillaume de Nogaret accuse le pape d'hérésie, parjure, simonie, sodomie..., puis une assemblée convoquée à Paris demande au roi de convoquer un concile. On sait que Guillaume de Nogaret partit pour se saisir de Boniface VIII à Anagni le 7 septembre 1303 et que le pape, insulté et peut-être giflé, fut sauvé *in extremis* par la population locale.

L'attentat d'Anagni marque la victoire complète du roi de France. Après la mort de Boniface VIII, son successeur efface toutes les condamnations pontificales, et l'indépendance du royaume de France, dans l'ordre temporel, s'en trouve clairement établie et docement justifiée par les légistes. L'Église de France est soumise au contrôle des représentants de l'autorité royale, qui esquissent la doctrine du gallicanisme tandis que le roi se proclame plus chrétien que tous les autres dans ses déclarations et rituels, mais aussi dans ses persécutions – celle des juifs et celle des templiers, dont l'ordre est détruit pour des raisons plus religieuses que fiscales.

Porté par son érudition enthousiaste, Jacques Krynen voit maints prolongements de l'œuvre de Philippe le Bel dans l'histoire de notre pays, avant comme après la Révolution. S'il est vrai que l'idée française de la grandeur traverse les siècles, selon une affirmation aujourd'hui perdue de l'élection divine, je doute que les rêveries impériales de Philippe IV aient un rapport effectif avec le Premier Empire et je tiens pour fondée l'opposition établie par Patrice Gueniffey (1) entre Napoléon Bonaparte et Charles de Gaulle. La grandeur capétienne et gaulloise est dans la puissance qui se mesure, non dans la volonté de toute-puissance d'un aventurier de génie. De Philippe le Bel, retenons surtout ceci, qui vaut pour tous les siècles et pour tous les États : pas d'action d'ampleur qui tienne, sans pensée solide de la politique et du Politique. ■

B. LA RICHARDAIS.

(1). Patrice Gueniffey, *Napoléon et de Gaulle, Deux héros français*, Perrin, 2017.

► Jacques Krynen, *Philippe le Bel, La puissance et la grandeur, L'esprit de la cité/Gallimard, septembre 2022.*

Les Coqs croquent la Rose

L'édition 2023 du Tournoi des Six nations s'est achevée le 18 mars par la victoire de l'Irlande avec cinq victoires en cinq matches.

Honneur au vainqueur : le XV du Trèfle a été sacré champion d'Europe de rugby à Dublin, le lendemain de la Saint-Patrick, devant 50 000 Irlandais euphoriques, en battant l'Angleterre 29-16. Cette victoire irlandaise, qui a mis du temps à se concrétiser, face à des Anglais valeureux mais réduits à 14 puis à 13 en fin de match, offre au XV d'Irlande un quatrième Grand Chelem après ceux de 1948, 2009 et 2018.

Le XV de France, vainqueur de la compétition en 2022 avec également cinq victoires, finit deuxième et surtout auréolé de sa victoire historique (53-10) à Twickenham, le samedi précédent, dans le traditionnel « crunch ». La France a donc remporté son « tournoi dans le Tournoi » de la plus belle des manières. Auteurs d'un match éblouissant, les Coqs ont infligé à l'Angleterre, dans son antre, sa plus large défaite à domicile de tous les temps et



DR.

tionaux qui traversent le Channel pour se perfectionner dans notre championnat national, le Top 14. Pour paraphraser la formule d'un ancien international français, nous dirons que les Français continuent de bien améliorer un jeu que les Anglais ont

tous adversaires confondus, en marquant 7 essais (dont 6 transformés) à un XV de la Rose victime d'un « creux » générationnel avec certains joueurs vieillissants et émoussés et une nouvelle génération qui a du mal à se mettre au meilleur niveau. En effet, la situation économique difficile du rugby anglais oblige certains joueurs à un exode, financièrement avantageux, avec notamment de nombreux interna-

inventé... En rugby, il n'y a pas de mal à se faire du bien en « chambrant » nos alliés d'une Entente cordiale qui ne pourra ainsi que se renforcer.

Mais attention, côté français, à ne pas tomber dans un excès de confiance à quelques mois de la Coupe du monde en France : en plus du profit « rugbyistique » que les expatriés anglais ramèneront du continent à leur équipe nationale, il y a, en Angleterre, une nouvelle

génération vraiment intéressante avec, par exemple, des joueurs comme l'ouvreur Marcus Smith ou l'arrière Freddie Steward qui pourraient bien permettre à ce XV de la Rose de retrouver toutes ses épines et son meilleur niveau d'ici là.

Du côté de la Fédération française de rugby (FFR) où l'on n'expédie que les affaires courantes en attendant l'élection d'un nouveau président, cette dernière se déroulera en deux temps : scrutin le 24 mai afin de pourvoir les sièges vacants du comité directeur, puis le 12 juin pour l'élection du président par celui-ci. Il nous faut espérer que la famille française du rugby saura se mettre enfin en ordre de marche afin que cette compétition qui se déroule sur notre sol et qui sportivement promet d'être passionnante pour des millions de spectateurs et téléspectateurs, ne soit pas gâchée par les errements douteux de certains, tant au sein de la FFR que du comité d'organisation. Il faut aussi souhaiter que la situation sociale et politique dans notre pays se soit entretemps apaisée. ■

LOUIS DAUVALIE.

Théâtre

■ **L'Aigle à deux têtes.** – Une reine manipulatrice prise entre un poète anarchiste occidental et les intrigues d'une cour japonaise : Paul Goulhot transpose la pièce de Jean Cocteau dans une ambiance biculturelle surprenante dans laquelle on se laisse agréablement embarquer.

Sur la scène, une table est dressée, dans un petit salon au mobilier asiatique. – *Félix... Vous êtes un maladroït. Alors ? Vous ne savez même plus mettre une bûche ?*

L'Aigle à deux têtes est une pièce de Jean Cocteau, l'histoire d'une reine qui attend la mort depuis dix ans, dans le souvenir du roi, assassiné le matin de leurs noces. Au soir de ces dix ans, un poète anarchiste s'infiltre dans le château pour la tuer. Il est le sosie du roi, il a écrit un poème qu'elle a fait diffuser, la vie reprend



ses droits, un amour impossible naît. Il voudrait qu'elle reprenne sa place sur le trône, elle voudrait qu'ils s'enfuient ensemble, deux options qui déplaisent à la cour et à la police. Dans un élan shakespearien, il va devenir l'instrument de leur destin commun.

Paul Goulhot transpose l'action, qu'on imagine se tenir en Bavière, en Hongrie ou en Autriche, dans un univers japonisant, en s'appuyant sur une distribution dont la langue maternelle n'est pas toujours le français. Il mélange les codes du théâtre occidental et ceux

qu'on imagine inspirés d'un théâtre japonais, opposant la mesure fluide de Jérémy Brige aux postures amplifiées de Bounsy Luang Phinith, sous la férule de Huifang Liu, reine perdue, cruelle et manipulatrice. Une reine qui se retrouve coincée entre l'amour d'un poète français et le code d'honneur d'un samouraï, qui fuit la vie dans un amour impossible.

La pièce prend son temps, installe un théâtre biculturel qui prend par surprise, où les gestes et les postures pourraient se suffire à eux-mêmes, qui embarque le spectateur dans les méandres de la sincérité de la reine.

GUILLAUME D'AZÉMAR
DE FABRÈGUES.

► Au Studio Hébertot, jusqu'au 16 avril 2024. Texte de Jean Cocteau adapté par Paul Goulhot. Avec : Huifang Liu, Jérémy Brige, Olivier Ho Hio Hen, Maïko-Eva Verina, Bounsy Luang Phinith. Mise en scène : Paul Goulhot.

Joseph de Goislard de Monsabert (II)

Malgré le rôle éminent pris par la communauté juive d'Alger pour aider au débarquement anglo-américain, ces Français sont toujours ostracisés. Le professeur Henri Aboulker, grand invalide de guerre, devient leur porte-parole et fait de fréquentes démarches pour que ces jeunes gens ne soient plus tenus à l'écart de l'armée. Car Darlan puis Giraud refusent qu'ils incorporent des unités combattantes afin qu'ils n'acquiescent pas de titres militaires donnant des droits à la nationalité pleine et entière... (1).

Libérer la Tunisie ! – Hors de l'armée officielle d'Alger, dès leur création en novembre 1942 à Cherchell, une partie des jeunes du 8 novembre sont incorporés dans les Corps francs d'Afrique. Placé sous le commandement du général de Monsabert, celui-ci les accepte tous – même ceux de la communauté juive. Ces *French Commandos* partent en Tunisie rejoindre le 19^e corps d'armée du général Louis Koeltz (1884-1970). Leur premier travail est d'expulser les Allemands débarqués à Bizerte. À la mort du général Édouard Welvert (1884-1943), Giraud restructure la 3^e division d'infanterie algérienne (3^e DIA). Le 31 mars 1943, le général Joseph de Monsabert en prend le commandement.

En mars, Bernard Montgomery (1887-1976) lance en Tunisie l'opération Pugilist, contre la ligne Mareth (2). Au sud, les hommes des Forces françaises libres (FFL), venant d'Égypte avec Kœnig, et du Tchad sous les ordres du royaliste Leclerc, combattent avec les Britanniques. Au nord, les armées de Juin et Giraud fournissent l'essentiel de l'infanterie aux États-Uniens. La jonction entre les deux armées françaises est effective le 18 mars 1943. Mais les antagonismes vont demeurer longtemps encore.

En mai, les Alliés communiquent : « *Il ne reste aucune force de l'Axe en Afrique du Nord qui ne soit prisonnière entre nos mains. Les derniers éléments des forces de l'Axe se sont rendus le 13 mai à 11 h 45* ». Lors du défilé du 20 mai, à Tunis, l'armée française d'Afrique fait partie du cortège états-unien alors que les FFL défilent avec la VIII^e armée britannique.

Libérer l'Italie ! – Ayant libéré la Tunisie, les Alliés se tournent vers l'Italie. Le corps expéditionnaire français (CEF) est constitué en grande partie des hommes de l'Armée d'Afrique. Placée sous le commandement du général Juin, de novembre 1943

à juillet 1944, la France va reprendre sa place auprès des Alliés. Le général de Monsabert et sa 3^e DIA arrivent en décembre et remplacent la 43^e division US dans les Abruzzes. Engagée dans les combats, elle remporte ses premiers succès. En janvier 1944, pendant dix jours, la division retient, sur un front de 8 km, 27 bataillons

dant que le deuxième (général de Monsabert) part vers Marseille. Toulon est libéré le 21 août et Marseille le 28. Puis c'est la remontée de la vallée du Rhône.

Joseph de Monsabert participe à la libération de Saint-Étienne, Lyon, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Autun, Dijon... Nommé, le 31 août 1944, général de corps d'armée, commandant du 2^e corps d'armée de la 1^{re} armée française, il arrive dans les Vosges. Alors s'engagent les combats pour la libération de l'Alsace. Lors de la contre-attaque allemande de janvier 1945, il combat à Strasbourg, avec Leclerc et les résistants royalistes : Marcel Kibler (commandant Marceau), Georges Kiefer (commandant François, chef des FFI du Bas-Rhin) et Jean Eschbach (capitaine Rivière). Puis il franchit le Rhin, traverse le Schwarzwald et le Bade-Wurtemberg, pour s'emparer de Stuttgart en avril. Juste avant de prendre sa



Fanion offert au général de Monsabert après la libération de Marseille.

allemands. Au printemps, les Alliés, bloqués devant Monte Cassino, laissent faire les Français du général Juin. Monsabert et la 3^e DIA partent à l'assaut de Castelfort, ouvrant la porte vers Rome et libérant Sienne. Comme l'écrit Pierre Montagnon, « *Les tirailleurs de la 3^e DIA, la division des trois croissants, écriront sur les pentes des Apennins quelques-unes des plus belles pages d'héroïsme de l'histoire de*

« Quand on pense que ce régime abject est responsable de nous avoir livrés à l'invasion : privé d'armes au point de vue matériel, et privé d'âme au point de vue moral ! Quand on pense que cette République n'a jamais vaincu que grâce au dévouement de tous ceux qui – comme moi – ne croient pas en elle ! »

Général Joseph de Monsabert.

l'armée française. Ces enfants de la vieille Numidie que leur chef, le général de Monsabert, qualifie, étant donné leur origine, d'héritiers de la III^e Augusta, enlèveront le Monna Casale (1395 mètres), le Monna Acquafondata (1325 mètres), s'accrochent au Belvédère avant de forcer la ligne Gustav et de marcher sur Rome » (3).

Libérer la France ! – De retour en Algérie pour préparer la libération de la métropole, Monsabert et ses hommes rejoignent la 1^{re} armée sous les ordres du royaliste général de Lattre de Tassigny. La 3^e DIA débarque sur la plage de la Foux à Cogolin. Le 19 août 1944, le premier groupement (général de Larminat) attaque Toulon, pen-

retraite, le général d'armée Monsabert est le premier commandant supérieur des troupes d'occupation en Allemagne.

Il fut grand-croix de la Légion d'honneur (1945), et fut fait compagnon de la Libération (décret du 20 novembre 1944) par le général de Gaulle qui dira de lui : « *Optimiste et gaillard, payant beaucoup de sa personne, promenant, de secteur en secteur, un élan, un coup d'œil, un sens du combat, qui n'étaient jamais en défaut [...] Je l'entendis souvent me faire valoir les mérites des autres ; jamais il ne me parla de lui.* » Il quitte l'armée en 1946.

Renouant avec la mémoire de sa famille (4), bien que fort peu gaulliste (5), Joseph de Goislard de Monsabert fut de 1951 à 1955, député du Rassemblement du peuple français (RPF) des Basses-Pyrénées. Il décède le 13 juin 1981. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Hubert de Lagarde.)

(1) Note de service du 30 janvier 1943, du commandant des forces terrestres et aériennes en Afrique, Alinéa 1^o.

(2) La ligne Mareth (شمام طخ) est conçue par les Français pour défendre la Tunisie contre les tendances expansionnistes italiennes. Elle court entre la ville de Mareth et les monts Matmata sur 45 km.

(3) Alphonse Juin, *Mémoires*, éd. Fayard, 1959, et Pierre Montagnon, *Histoire de l'Algérie*, éd. Pygmalion, 1998.

(4) Anne-Charles de Goislard de Monsabert (1677-1733) fut conseiller au Parlement de Paris et membre du Conseil du dedans ; son petit-fils Anne-Louis (1760-1814) fut lui aussi conseiller au Parlement de Paris.

(5) En mai 1968, Pierre Juhel, alors secrétaire général de la Restauration Nationale (AF), eut l'idée d'aller chercher le vieux général de 81 ans pour tenter de refaire le coup du maréchal Pétain...



Brèves royales

■ **6 mars. Londres.** – Estimation de la « fortune » de « la Maison Windsor » à 23 milliards de £ par la revue américaine *Forbes* reprise par le quotidien conservateur *The Telegraph*. L'essentiel est représenté par les biens institutionnels de la Couronne, des duchés de Cornouailles et de Lancaster. Les biens personnels d'Élisabeth II sont estimés à 415 millions de £. Le roi Charles III a engagé un réaménagement des propriétés assignées à sa parentèle, en même temps qu'une réduction des coûts de fonctionnement.

■ **7-9 mars. Bratislava.** – Visite d'État en Slovaquie du couple royal néerlandais. La dernière journée a été consacrée à un déplacement dans les Carpathes, sur la frontière polonaise, à proximité de la frontière ukrainienne. La Slovaquie a accueilli près d'un million de réfugiés ukrainiens.

■ **10 mars. Londres.** – Attribution du titre de duc d'Édimbourg au frère cadet du roi Charles III, le prince Edward, 59 ans. Le fils de celui-ci, James, 15 ans, est comte de Wessex.

■ **14-16 mars. Le Caire et Louxor.** – « *Visite de travail* » de la princesse héritière de Belgique, Élisabeth, 21 ans, accompagnée de sa mère, la reine Mathilde. Étudiante à Oxford, la princesse a rendu hommage à son aïeule, la reine Élisabeth, épouse du roi Albert I^{er}, qui a patronné l'égyptologie en Belgique. Elle était présente en 1923 à l'ouverture du tombeau de Toutankhamon. Le quotidien belge *Le Soir* consacre un éditorial à « *l'apprentissage royal* » de la princesse, dit « *écologie* », puis un autre, à son retour, à « *l'affirmation d'une héritière* ». Le 13 mars, le journal avait également fait le point sur le fonds d'antiquités égyptiennes constitué par le roi Léopold II alors prince héritier, dont les deux déesses lionnes Sekhmet qui encadrent la grande entrée du palais royal de Bruxelles.

■ **12-23 mars. Stockholm.** – Régence assurée par la princesse héritière Victoria pendant le séjour du roi et de la reine en vacances aux Seychelles.

■ **Signalé :** la publication en Espagne en janvier d'une biographie de la sœur aînée du roi Felipe VI, l'infante Elena, duchesse de Lugo, 59 ans : *Elena, la infanta castiza* (l'infante authentique), par une jeune journaliste, Núria Tiburcio. Tout en étant l'aînée de famille, Elena a toujours été seconde, derrière son frère cadet Felipe, et est aujourd'hui troisième dans l'ordre de succession après les deux filles de celui-ci.

MARIE-JO YORK.

Notre campagne pour la défense nationale

En vue du prochain débat au Parlement sur la future loi de programmation militaire, Bertrand Renouvin a adressé aux commissions de la Défense de l'Assemblée nationale et du Sénat un courrier présentant nos points d'alerte. Voici le courrier adressé à M. Thomas Gassiloud, président de la commission de la Défense de l'Assemblée.

Monsieur le Président,

Le Parlement sera prochainement appelé à examiner le projet de loi de programmation militaire 2024-2030, dont les grandes lignes ont été récemment présentées par le Président de la République. La commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale, que vous présidez, a déjà commencé à débattre de ce texte, notamment lors de l'audition récente du ministre des Armées.

Ce projet va fixer sur une longue période le format de nos forces armées, leur capacité à protéger nos intérêts et à défendre nos territoires métropolitains et d'outre-mer, dans un monde où les conflits se multiplient et où la guerre est à nouveau présente en Europe. Il engage ainsi durablement l'avenir de notre pays.

Le bimensuel *Royaliste* souhaite participer à ce débat essentiel. Nous publions régulièrement des entretiens avec les personnalités – experts militaires, spécialistes des questions de stratégie – au fait de ces questions et nous nous interrogeons sur les premiers éléments

de programmation présentés par le ministre des Armées, qui ne permettront visiblement pas à nos forces de retrouver d'ici 2030 un format d'armée complète, aussi bien en termes d'effectifs que d'équipements. Nous nous interrogeons également sur le flou qui persiste dans la réalisation du ou des nouveaux porte-avions qui doivent remplacer le Charles-de-Gaulle, sur la faiblesse persistante de nos moyens blindés et aériens et sur la capacité de la France à maintenir à un bon niveau sa dissuasion nucléaire.

Nous souhaitons enfin attirer l'attention sur les arbitrages budgétaires en cours pour la réalisation de cette loi de programmation, qui semblent reporter au-delà de 2027 l'essentiel de l'effort, alors que « *l'économie de guerre* » envisagée par le Président de la République plaide pour que l'État concentre désormais plus de moyens sur ses fonctions essentielles de sécurité nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération. ■

Mercredis de la NAR

■ **Nos réunions du mercredi sont ouvertes au public.** Elles débutent à 20 heures précises à notre siège parisien, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air sur la ligne 6). La participation aux frais est de 2 euros. Un repas est servi sur place à 22 heures (8 euros).

Elles sont retransmises en vidéoconférence sur demande par mail à : lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr. Le programme des prochaines conférences est le suivant :

Mercredi 29 mars

Benoist Bihan

Conduire la guerre.

Mercredi 5 avril

Fadi El Hage

Henri IV devait-il être roi ?

Mercredi 12 avril

Florian Michel, Yann Raison du Cleuziou

Les catholiques et la droite depuis 1945.

Mercredi 19 avril

Éric Anceau

Histoire mondiale des impôts.

La Nouvelle Action royaliste

Date à retenir : le congrès de la NAR se tiendra les 1^{er} et 2 avril, dans les locaux de la NAR. Nos adhérents viennent de recevoir les motions soumises au vote, l'ordre du jour détaillé et les modalités pratiques de participation au congrès.

Envoi d'un dossier d'adhésion sur simple demande à l'adresse lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr.

Référendum sur la réforme des retraites.

L'hebdomadaire *Marianne* a lancé le 21 mars une pétition en ligne, soutenue par 130 personnalités, dont Bertrand Renouvin, qui a déjà réuni plus de 200 000 signatures. Pour signer cette pétition et la partager largement : <https://www.marianne.net/agora/retraites-un-referendum-pour-donner-la-parole-au-peuple-signez-lappele-marianne>

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par Bertrand Renouvin

L'homme qui ne comprend rien

La brillante intelligence du personnage est incontestable. L'étendue de ses connaissances a été prouvée lors d'innombrables prestations publiques. Sa capacité à intégrer de nouvelles données n'est pas moins attestée. Et pourtant, Emmanuel Macron ne comprend rien.

Élu par deux fois, l'homme ne comprend toujours pas la fonction éminente dont il a la charge. Ignorant le principe d'arbitrage, il agit selon les circonstances tantôt comme chef du gouvernement, tantôt comme ministre polyvalent. On le voit saisir le portefeuille du ministre des Affaires étrangères, puis celui de la Défense avant de prendre celui du ministre des Affaires sociales comme il le fit le 24 mars à Bruxelles. Oubliant une fois de plus que le chef de l'État, quand il est à l'étranger, ne doit pas commenter l'actualité française, Emmanuel Macron s'est déclaré « à la disposition de l'intersyndicale » pour « avancer sur des sujets comme l'usure professionnelle, les fins de carrière, les reconversions... ». Autant de dossiers qu'il maîtrise sans doute parfaitement, et qu'il brandit pour amadouer les syndicats avec l'habileté d'un DRH confronté à la mauvaise humeur des salariés !

Hélas, Emmanuel Macron n'a jamais compris que le président de la République était par fonction en charge de l'essentiel, donc suffisamment dégagé des affrontements politiques et sociaux pour être le recours capable de trouver une issue apaisante aux conflits. D'ordinaire, une charge publique élève l'homme qui l'occupe au-delà de lui-même. Le quinquennat a rabaisé la fonction et privé celui qui l'occupe de la hauteur de vue qui permet de bien saisir le jeu des acteurs et de faire prévaloir l'intérêt général. Pris dans les arguties comptables et dans le jeu politicien, lié par les promesses faites à Bruxelles et se voyant sous l'œil des marchés financiers, courant d'un théâtre à l'autre – celui de la guerre en Ukraine, celui de la révolte en France, celui du Parlement, celui du Conseil européen –, Emmanuel Macron n'a ni le temps ni l'indépendance d'esprit qui lui permettraient d'agir à bon escient.

Nous sommes témoins de ce naufrage dans la contingence. Obsédé par sa réforme des retraites, Emmanuel Macron a choisi le passage en force du projet de loi par le détournement de procédure qui a précédé l'utilisation de l'article 49.3. Le stratège de l'Élysée n'a pas compris que, dans leur majorité, les Français seraient rendus furieux par l'addition de moyens anticonstitutionnels et de forçages légaux. Il n'a pas compris que le jeu parlementaire avait changé et que de nombreux députés choisissent désormais une tactique locale sans se soucier de la

stratégie des dirigeants de leur parti. Ainsi les dix-neuf députés LR qui ont voté la motion de censure transpartisane sans être sanctionnés.

Ces accablantes bévues institutionnelles s'inscrivent dans une totale incompréhension de la société française.

Emmanuel Macron a cru que les critiques adressées à la réforme des retraites seraient atténuées ou neutralisées par l'effort gouvernemental de pédagogie. C'était oublier que le gouvernement Juppé avait lancé en 1995 une opération tout aussi pédagogique sur les retraites qui avait provoqué un mémorable mouvement de grèves et de manifestations, puis le retrait partiel de la réforme : beaucoup de Français savaient déjà, à cette époque, que les « réformes » avaient pour objectif la réduction de la protection sociale.

Emmanuel Macron a parié sur la résignation des Français après l'échec de la motion de censure et la survie pitoyable du gouvernement Borne. Il s'est même cru assez fort pour piétiner l'ennemi de son mépris en dénonçant l'illégitimité de la « foule » et en comparant les désordres de la rue à des menées factieuses à la manière de Trump et Bolsonaro. L'ampleur des mobilisations du 23 mars a montré que le pari macronien était perdu. La détermination des manifestants est intacte, l'opinion publique leur est majoritairement acquise et c'est Emmanuel Macron qui concentre sur lui toutes les colères accumulées depuis quarante ans – depuis l'annonce, le 23 mars 1983, de la politique de « rigueur » par François Mitterrand.

Dans les rues de France, la « foule » honnie par Emmanuel Macron est composée de plusieurs générations, qui portent et se transmettent la mémoire de ces quarante années de régression économique et sociale sous prétexte de désinflation compétitive, de marché unique européen et de mondialisation heureuse. Cette époque est révolue et Emmanuel Macron ne l'a pas compris. Il est entré en scène après la crise financière de 2008, avec les préceptes éculés du catéchisme néolibéral, les préjugés du banquier d'affaires et l'arrogance de l'expert. Parvenu à l'Élysée, il n'a pas vu que la démondialisation était en cours, que l'Union européenne était mortellement paralysée, que l'élite du pouvoir, des affaires et des médias s'était depuis longtemps délégitimée par sa défense obstinée du capitalisme financier. Dans la lutte frontale qui est aujourd'hui engagée, il n'a même pas compris que le référendum était la seule issue démocratique possible, hors de laquelle il n'y a plus que la résistance par inertie ou la réplique violente. ■

Sommaire

Page 2 – Comment résister à la censure *woke* ? – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – En mémoire de Roland Castro. – L'Écho du net.

Page 4 – L'Union européenne souhaite gérer les forêts françaises.

Page 5 – La Journée de l'IFCCE à Bordeaux.

Page 6 – L'Estonie confirme son ancrage à l'Ouest. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 7 – Sahel à l'Américaine.

Pages 8-9 – Démocratie économique : à quelles conditions ?

Page 10 – Feu la diplomatie.

Page 11 – À propos de la radicalité.

Page 12 – Philippe le Bel : le roi des fondations.

Page 13 – Les Coqs croquent la Rose. – Théâtre : *L'Aigle à deux têtes*.

Page 14 – Joseph de Goislard de Monsabert (II).

Page 15 – Brèves royales. – Notre campagne pour la défense nationale. – Mercredis de la NAR.

Page 16 – L'homme qui ne comprend rien.